

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **SIGNATURE D'UN PARTENARIAT ENTRE LE GNTC ET L'ADEME SUR LE DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT COMBINÉ**

Le 28/09/2020

**Le Groupement National des Transports Combinés (GNTC) et l'ADEME ont engagé ce 24 septembre un partenariat stratégique autour du développement et de la promotion du transport combiné (rail-route, fleuve-route...) pour accélérer la transition écologique du secteur des transports en France.**

Le report d'une partie du transport de marchandises sur un mode alternatif à la route (report modal) est en effet considéré comme l'un des leviers primordiaux pour la décarbonation du transport de marchandises.

A ce titre, le transport combiné rail-route est l'un des segments de marché au plus fort potentiel de croissance, notamment avec l'ambition partagée par l'ensemble des acteurs de la filière d'un doublement de la part modale du ferroviaire d'ici 2030.

Ivan STEMPEZYNSKI, Président du GNTC, et Arnaud LEROY, Président de l'ADEME, ont ainsi acté une collaboration mutuelle autour de 4 grands axes :

- La création d'un Observatoire du transport combiné avec l'ensemble des parties prenantes pour une meilleure connaissance en termes de données de l'activité du secteur, ainsi qu'une mise en visibilité de l'évolution structurelle de la filière.
- La mise en œuvre d'actions de sensibilisation, de communication et de promotion du transport combiné à destination des entreprises utilisateurs de fret : transporteurs routiers, chargeurs, donneurs d'ordre industriels...
- Le lancement de nouvelles études autour du report modal : réflexion sur l'élaboration d'un label sur les chaînes logistiques intégrant le combiné ; création de nouvelles fiches CEE ; nouveaux types de financement pour le lancement de liaisons combinées...
- La réflexion sur l'émergence d'innovations concernant le transport combiné : matériels de manutention, numérisation et digitalisation, création d'outils d'aide à la décision...

Ivan STEMPEZYNSKI témoigne : « *La dynamique impulsée par ce partenariat, alliant les acteurs du Transport Combiné et le savoir-faire de l'ADEME, va permettre de développer les stratégies d'avenir nécessaires aux transitions énergétiques les plus pertinentes* ».

Arnaud LEROY : « *Ce partenariat nous permettra d'accélérer le développement d'alternatives efficaces d'intermodalité pour améliorer le bilan environnemental du transport de marchandises* ».

## ADEME

Tél : 01 58 47 81 28  
Mél : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)  
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette  
92541 Montrouge Cedex



### L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.** [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et sur [@ademe](https://twitter.com/ademe).

### A propos du Groupement National des Transports Combinés

Le GNTC est l'organisation professionnelle, créée en 1945, représentant l'ensemble du secteur des transports combinés et de l'intermodalité en France pour le transport de marchandises (Rail-Route et Fleuve-Route). Il accueille principalement des opérateurs et des transporteurs, mais aussi les acteurs divers de la filière (ports, gestionnaires de plateformes, loueurs, constructeurs...).

Contact : Aurélien Barbé, Délégué Général - Tél : 06.81.84.26.21 - Courriel : [aurelien.barbe@gntc.fr](mailto:aurelien.barbe@gntc.fr)